

Projet de fusion des chambres de commerce de la Côte d'Opale

CCI : Boulogne va au bras de fer



Francis Leroy n'est pas contre la fusion. Mais pas «au détriment de Boulogne.»

Francis Leroy, le président de la CCI de Boulogne-Montreuil, dénonce un « front commun Calais - Dunkerque contre Boulogne. » Dans ces conditions, pas question de fusionner

La fusion des trois chambres de commerce de la Côte d'Opale n'est pas encore effective qu'elle fait déjà grincer des dents.

Celles de Francis Leroy, le président de la CCI Boulogne-Montreuil, en l'occurrence. Lundi, Francis Leroy a posé plusieurs conditions au rapprochement des trois entités. Ses préoccupations portent sur la gestion de la future société portuaire (réclamée par la Région, propriétaire des ports de Boulogne et Calais) et sur la représentativité accordée à chacune des trois chambres englobées.

Sur le port, Francis Leroy remarque que « la société portuaire va être l'émanation de la future chambre Côte d'Opale. » « Je vois mal comment deux ports régionaux fusionnés pourraient être dirigés par un Dunkerquois », s'interroge le président de la CCI de Boulogne qui voit, dans ce cas de figure, « une forme de conflit d'intérêts », Dunkerque ayant conservé son statut de port autonome.

Pour Francis Leroy, « avant la fusion consulaire, il faut être certain que la société portuaire ne puisse être dirigée que par Calais ou Boulogne. » Le ton est ferme et les mots choisis : « tant que le problème portuaire n'est pas réglé », la CCI refuse de s'auto dissoudre, condition sine qua non et préalable à la fusion.

Quelle place pour chacun ?

Voilà pour la question portuaire. Francis Leroy s'inquiète aussi de la future représentativité de la partie sud de la Côte d'Opale au sein d'une chambre unifiée. « 140 kilomètres entre la frontière belge et celle de la Somme, ce n'est pas facile à gérer », prévient-il. D'autant qu'à la question de la superficie s'ajoute celle des spécificités économiques. Dunkerque et son industrie lourde semblent à mille lieux du tourisme montreuillois.

Ce point, Francis Leroy l'a rappelé dans un courrier envoyé aux députés concernés, le Boulonnais Frédéric Cu villier (PS) et le Touquettois Daniel Fasquelle (UMP). « Déjà qu'à Hesdin on nous reproche de n'avoir d'yeux que pour Boulogne, alors imaginons le ressentiment

demain... » Pour l'heure, la CCI de Dunkerque « revendique près de la moitié des sièges », rappelle Francis Leroy, le reste (51 %) étant partagé entre Calais et Boulogne. « Ce n'est pas du tout satisfaisant », gronde le Boulonnais qui rappelle que, hors considérations financières, Calais et Boulogne comptent, sur leurs deux territoires, « 60 % des ressortissants. » « Je suis surpris que le président de Calais accepte cette répartition », fulmine l' élu consulaire qui voit, dans la manoeuvre, « un front Calais-Dunkerque contre Boulogne. » Francis Leroy rappelant, au passage, que le schéma régional consulaire initial ne prévoyait qu'un rapprochement entre Calais et Boulogne. « C'est Jean-Marc Puissesseau qui a proposé d'y adjoindre Dunkerque », insiste Francis Leroy. Décision qui, rappelle le président de la CCI de Boulogne, serait intervenue après... l'annonce de l'installation d'une nouvelle passerelle transmanche dans le port de Boulogne. Coïncidence du calendrier ou lien de cause à effet ? Toujours est-il que Francis Leroy « souhaite la fusion », affirme-t-il. Mais pas à n'importe quelles conditions.

Mickaël TASSART

Vos réactions sur www.lasemainedansleboulonnais.fr

La Semaine dans le Boulonnais

Calais : « Pas de commentaire »

Joint mardi, Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI de Calais assure avoir pris connaissance des déclarations de Francis Leroy. Mais ne souhaite pas y répondre, préférant jouer l'apaisement avant la tenue, à Boulogne, d'un débat public sur le projet Calais port 2015.

Après Dunkerque, **le débat public Calais Port 2015 s'installe cette fois à Boulogne-sur-Mer**, au centre national de la mer Nausicaa. Ce choix illustre l'envergure régionale et démocratique du débat public : bien au-delà de Calais intra muros, il concerne directement les habitants de toute la façade littorale Nord/Pas-de-Calais.

Deuxième du genre pour le débat Calais Port 2015, la réunion d'expression répond à des règles différentes des réunions thématiques. Ici, aucun thème n'est préalablement privilégié, les citoyens participants déterminent eux-mêmes les questions qu'ils souhaitent aborder et exposent leurs réflexions au maître d'ouvrage.

Aucun thème imposé : la parole est aux citoyens et aux auteurs des cahiers d'acteur Les auteurs des cahiers d'acteurs prennent également la parole pour commenter leurs positions face au maître d'ouvrage, éventuellement compléter le contenu de leur support écrit. Pour l'heure, 9 cahiers d'acteurs ont été publiés : ceux de la Concession portuaire, de la CCI de Calais, de la SNCF, de la Section régionale de conchyliculture, de l'ADECA (Association de défense de l'environnement du Calaisais), d'Eurotunnel, du Conservatoire du Littoral, de la Ville de Calais et du Conseil de développement de l'agglomération de Calais. Ils sont à tout moment consultables en ligne sur le site : www.debatpublic-calaisport2015.org

Boulogne « va au suicide »

A Dunkerque, le plan visant à l'unification des trois chambres de commerce est lancé. La date de l'auto-dissolution déjà fixée au 30 novembre : « Nous voterons les dissolutions des CCI de Calais et Dunkerque le 30 novembre, », affirme Dominique Naëls, le président de la CCI de Dunkerque.

« Avec Jean-Marc Puissesseau, nous avons décidé de ne plus attendre », affirme-t-il. Que se passera-t-il si la CCI boulonnaise n'emboîte pas le pas de ses voisins ? « Ce sera assez déstabilisant, avoue Dominique Naëls, ces dissolutions sont prévues par le schéma directeur et si l'une n'intervient pas à ce moment, ce sera un véritable frein. » Concernant la position de Francis Leroy, Dominique Naëls avoue une surprise toute mesurée : « La véritable

question est de savoir si cette position est celle de Francis Leroy ou de la CCI de Boulogne-Montreuil » interroge-t-il à son tour.

« En agissant de la sorte, il va au suicide. » Dominique Naëls enfonce le clou et se prépare sans doute à traverser une fin d'année mouvementée.

Rappelons que le futur président de la CCI Côte d'Opale doit prendre ses fonctions le 1^{er} janvier 2010. Dans un peu plus de deux mois...

A. K.